



Comité Syndical • Séance du 11/02/2022

Compte-Rendu de réunion

14h40 : Le quorum est atteint. Nicolas GARCIA, Président du Syndicat Mixte ouvre la séance. Il remercie de leur présence les délégués constituant l'assemblée et indique que l'ordre du jour est de la séance est relativement chargé avec notamment le Débat d'Orientation Budgétaire 2022 et la présentation des résultats du projet de recherche Dem'eaux.

N. GARCIA rappelle l'ordre du jour proposé dans le courrier de convocation et le met au vote :

I. Compte-Rendu du précédent Comité Syndical

II. Informations

- a. Informations relatives à l'état des nappes
- b. Informations des décisions prises par le Président
- c. Autres informations et actualités

III. Administration du Syndicat Mixte

- a. Débat d'Orientation Budgétaire : *délibération n°1*
- b. Modification du tableau des effectifs : *délibération n°2*
- c. Présentation du rapport d'activité 2021 : *délibération n°3*

IV. Dossiers techniques

- a. Présentation du projet « Dem'eaux » et de l'outil « Follow Roussillon » : *délibération n°4*
- b. Travaux : mise aux normes et rebouchage des forages : *délibération n° 5*
- c. Action d'éducation et de sensibilisation en milieu scolaire Année 2022 – 2023 : *délibération n°6*
- d. Réalisation du nouveau site internet du Syndicat Mixte : *délibération n°7*

N. GARCIA informe l'assemblée que deux personnes du BRGM sont venus de Montpellier pour présenter les résultats du projet de recherche Dem'eaux. Afin qu'elles puissent rentrer plus tôt, il propose de modifier le déroulé de l'ordre du jour et de débiter la séance par ce point de l'ordre du jour (point IV.a).

L'ordre du jour ainsi modifié est validé à l'unanimité.

4 Dossier technique : Présentation du projet de recherche dem'eaux

En introduction Nicolas GARCIA remercie pour leur venue Yvan CABALLERO, chef du projet Dem'eaux Roussillon et Ariane BLOUM, Directrice du BRGM de Montpellier.

Il rappelle en introduction que le projet Dem'eaux Roussillon est un projet de recherche pluridisciplinaire piloté par le BRGM et associant universités, laboratoires de recherche, collectivités, Bureaux d'études et entreprises privées. Son objectif était d'améliorer la connaissance relative aux nappes de la plaine du Roussillon et aux usages associés et également de mettre en valeur le savoir-faire des acteurs de la Région.

Nicolas GARCIA indique que la présentation se fera en deux temps : une présentation de Yvan CABALLERO des principaux résultats techniques du projet, puis une présentation de Grégoire NADAL, du Syndicat des Nappes de l'outil Follow Roussillon, outil issu du projet de recherche Dem'eaux.

Yvan CABALLERO présente de manière synthétique les résultats issus du projet de recherche, principalement ceux liés à la géométrie du réservoir, aux usages, aux propriétés hydrodynamiques des nappes à la modélisation des écoulements et à la qualité de l'eau.

Suite à cette présentation N. GARCIA demande s'il y a des questions de l'assemblée.

F. NICOLEAU demande si un suivi autre que celui des chlorures a été réalisé dans le cadre du projet.

Y. CABALLERO indique que les mécanismes de transfert ont été caractérisés (notamment les phénomènes de drainance) mais qu'il n'y a pas eu de suivi spécifique de certaines molécules polluantes.

M. ROLLAND demande dans quelle mesure la sécheresse et le changement climatique peuvent être simulé dans le modèle construit par le BRGM. Une question de A HARIBOU va dans le même sens.

Y CABALLERO expose les différentes contraintes que l'on peut appliquer au modèle pour simuler les effets du changement climatique : baisse de la pluviométrie, augmentation des prélèvements, augmentation du niveau de la mer etc. Il indique qu'une difficulté majeure en l'état actuel des connaissances réside dans la méconnaissance des prélèvements autres que ceux réalisés pour l'alimentation en eau potable.

Grégoire NADAL présente ensuite l'outil « Follow Roussillon » issu du projet de recherche et ses différentes fonctionnalités.

A l'issue de cette présentation, M. LESNE souhaite savoir si tout le monde aura un libre accès à cet outil. Elle demande également si les données relatives à la qualité des eaux pourront être intégrées et visualisées grâce à cet outil. Elle souhaiterait entre autres que l'on puisse avoir accès aux données relatives aux pesticides, aux pollutions médicamenteuses et au radon notamment.

H. TACHRIFT indique que les modalités d'accès à cette plateforme ne sont pas encore définies et que cela doit être fait prochainement par les différents partenaires qui assureront sa maintenance (dont le syndicat mixte si la délibération n°4 est votée). Dans tous les cas, cet outil a vocation à présenter les données relatives aux nappes au public le plus large.

Pour ce qui est des données disponibles, il y a pour l'instant peu de données relatives à la qualité des eaux mais que des évolutions et améliorations doivent être envisagées puisque l'objectif de cette plate-forme est de « concentrer » toutes les données relatives aux nappes de la plaine du Roussillon. En revanche l'acquisition de nouvelles données sur la qualité de l'eau (notamment concernant les médicaments ou la radioactivité) n'est pas prévue dans le cadre de cet outil.

Concernant le changement climatique, T. MARTINEZ souligne que le suivi de la température de l'eau des nappes, spécifiquement dans les nappes quaternaires peut être particulièrement intéressant à réaliser.

A l'issue de ces présentations et de ces échanges, Nicolas GARCIA propose de passer au vote de la délibération relative à la prise en charge partiel de la maintenance de cet outil par le Syndicat Mixte pour les 18 prochains mois à hauteur de 4000 € T.T.C.. Les autres partenaires sont le BRGM, le Conseil Départemental ainsi que Perpignan Méditerranée Métropole.

La délibération n°4 relative à la convention pour la maintenance de l'outil Follow Roussillon est validée à l'unanimité.

Suite à ce vote, N. GARCIA propose de reprendre l'ordre du jour comme défini initialement.

Compte-rendu du précédent comité syndical (16/09/2021)

N. GARCIA demande s'il y a des remarques concernant le projet de compte-rendu du précédent comité syndical (projet transmis avec les invitations). En l'absence de remarques, il propose de le mettre au vote.

Le compte-rendu du 16/09/2021 est validé à l'unanimité.

Informations

Etat des nappes

N. GARCIA indique que la pluviométrie est conforme aux normales depuis septembre 2021. Il note cependant qu'il n'est pas tombé une goutte de pluie depuis environ 1 mois. Dans ce contexte, la situation des nappes est assez hétérogène selon les secteurs. A ce stade de la saison deux secteurs sont vraiment préoccupant : l'unité de gestion « Vallée de l'Agly » et « Bordure Cotière Nord ».

Le détail de la situation des nappes est ensuite présenté par H. TACHRIFT.

Cette présentation n'appelle pas de remarques particulières.

Décision prises par le Bureau du Syndicat Mixte

N. GARCIA informe l'assemblée qu'un Bureau du Syndicat Mixte s'est réuni le 16 décembre 2021, notamment pour préparer le Débat d'Orientation Budgétaire d'aujourd'hui.

Deux délibérations ont été adoptées à l'unanimité lors de ce bureau :

- Délibération n°1 : Demande de subvention à l'Agence de l'Eau et la Région pour l'année 2022
- Délibération n°2 Réalisation d'une étude pour diagnostiquer les pressions potentiellement polluantes sur les zones de sauvegarde (étude susceptible d'être financée à hauteur de 70% par l'Agence de l'Eau).

Décisions prises par le Président en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Comité Syndical

N. GARCIA apporte les informations suivantes :

- Marché « Action d'éducation / sensibilisation dans les écoles primaires – Année 2021 /2022 » (délibération n°8 du 28 janvier 2021). Le marché a été attribué au groupement d'association « Petits Débrouillards / Labelbleu » pour un montant de 18 104,80 €.

Cette action est susceptible d'être aidée à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau.

- Marché « Travaux de rebouchage de puits et forages – Année 2021 » (délibération n°7 du 28 janvier 2021) : Ce marché a été attribué à l'entreprise Roussillon Forage pour un montant de 11 706 € H.T.

Ce marché est aidé à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau.

Autres informations et actualités

N. GARCIA apporte les informations suivantes :

Ressource humaine : conformément à la délibération n°6 du 16 septembre 2021 une procédure de recrutement a été lancée pour le poste de Chargé.e de Mission PGRE. Conformément à l'avis du jury, il a été proposé de recruter Emilie BARTHE qui a le statut de fonctionnaire. Georges PARMENTIER a donc quitté son poste au 31/12/2021.

Appels à projet : deux appels à projet ont été lancés par la Région à destination des communes et EPCI :

- Le premier concerne les projets de désimperméabilisation (avec une aide pouvant aller jusque 80%) et une date de limite de dépôts de dossier fixée au 31 mai.
- Le second concerne les économies d'eau avec la encore des aides pouvant aller jusque 80%

N. GARCIA insiste sur le fait que le Syndicat Mixte se tient aux cotés des collectivités qui envisagerait de répondre à ces appels à projet pour les aider tant techniquement qu'administrativement.

T. MARTINEZ indique que pour la commune de Cases de Pène dont il est maire, une aide est apportée à chaque propriétaire souhaitant installer des collecteurs d'eau des toitures. Il demande si la Région, dans le cadre de son appel à projet peut aider ce type d'initiative.

H. TACHRIFT indique qu'il se renseignera auprès de la Région.

F. NICOLEAU demande quels sont les plafonds concernant ces appels à projet. Là encore, H. TACHRIFT indique qu'il va prendre contact avec la Région pour apporter une réponse.

Administration du Syndicat Mixte

Débat d'Orientation Budgétaire

N. GARCIA indique que comme cela a été prévu lors du DOB précédent, l'année 2021 s'est caractérisée par un contexte sanitaire encore compliqué (confinement jusque fin avril) et les élections départementales en juin qui ont engendré un renouvellement partiel du Comité Syndical.

Malgré ce contexte et donc une certaine prudence sur les dépenses, les actions du Syndicat Mixte ont été denses. Celles-ci seront détaillées lors de la présentation du rapport d'activité 2021 est à l'ordre du jour.

N. GARCIA indique qu'en termes budgétaires, l'année 2021 se caractérise par :

- Une forte hausse des recettes (+110 00 €). Cette hausse est conjoncturelle : il s'agit d'un « rattrapage » avec des aides reçues, initialement attendues en 2020.
- Une hausse des dépenses qui s'explique par une augmentation des travaux mais surtout une augmentation des prestations techniques externalisées. Cette hausse est cependant moins importante que la hausse des aides.

In fine, l'année 2021 se finit donc avec un excédent de l'ordre de 40 000 €. En reprenant le résultat de l'année précédente, le résultat à l'issue de l'année 2021 est de l'ordre de 137 000 €.

L'année 2022 devrait se traduire par un retour « à la normale » des recettes (-50 000 € par rapport à 2021), un niveau encore important de dépenses dans les études techniques externalisées et une forte augmentation des investissements. Le financement de ces actions engendrera une consommation partielle de la trésorerie du Syndicat Mixte.

Plus largement, N. GARCIA indique que le renouvellement complet du Comité Syndical ces deux dernières années et la mise en place de la nouvelle gouvernance est également l'occasion de définir une nouvelle stratégie budgétaire pour le moyen terme, pour les 5 ans à venir.

En effet, la situation actuelle du Syndicat Mixte est saine avec une absence de dettes et ces dernières années, une trésorerie stable d'une année sur l'autre, trésorerie nécessaire au bon fonctionnement de la structure. Cependant, les capacités d'autofinancement deviennent limitées par rapports aux actions prévues et les aides de l'Agence deviennent plus ciblées et sont en baisses, notamment sur le financement de certains postes.

Sur le cours terme, il est donc proposé une augmentation des cotisations statutaire. Après 12 ans de quasi-stabilité des cotisations statutaires, cette augmentation se ferait sur 3 ans et resterait limitée : A l'issue des 3 ans, seules 3 collectivités auraient une augmentation annuelle supérieure à 1 000 € / an. Sur le moyen terme, une étude est actuellement en cours pour dégager des pistes d'évolution pour le Syndicat Mixte. Cette étude pourrait permettre d'identifier de nouvelles sources de financement. Les avancées et résultats de cette étude vous seront présentés lors d'un prochain Comité Syndical.

N. GARCIA donne ensuite la parole à H. TACHRIFT qui présente de manière détaillée la notice de DOB transmise par courrier.

A l'issue de cette présentation, J. GILLON indique que les augmentations des cotisations statutaires envisagées pour les trois prochaines années restent très limitées et s'interroge sur la marche à suivre si cela reste insuffisant.

H. TACHRIFT indique que l'étude en cours sur l'évolution du Syndicat Mixte doit permettre d'identifier de nouvelles pistes de financement. Si celles-ci sont insuffisantes ou qu'elles ne peuvent être mises en place pour quelques raisons que ce soit, ceci devra être discuté en comité syndical et une nouvelle stratégie devra être validée.

En l'absence d'autres intervention, il est proposé de passer au vote.

La délibération n°1, donnant acte au Président de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2022 est votée à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs

Le président expose :

La fiche de poste de Chargé.e de Mission PGRE demande une personne qualifiée dans le domaine de l'eau ou de l'environnement BAC+5.

La personne retenue pour ce poste suite au jury qui s'est tenue en décembre 2021 répond à cette recherche avec le statut de fonctionnaire en catégorie B. Pour permettre son recrutement, il est donc proposé de modifier le tableau des effectifs du Syndicat Mixte en ouvrant ce poste au personnel de catégorie A ou B.

En l'absence de remarque, N. GARCIA propose de passer au vote.

La délibération n°2 relative à la modification du tableau des effectifs est votée à l'unanimité.

Présentation du Rapport d'Activité 2020

N. GARCIA indique que comme chaque début d'année, le Rapport d'Activité de l'année précédente est présentée en Comité Syndical. Il donne la parole à H. TACHRIFT pour cela.

Au préalable, H. TACHRIFT indique que le rapport d'activité est disponible sur le site internet du Syndicat Mixte mais qu'il peut être transmis à tout les délégués du Syndicat Mixte en format papier sur simple demande.

H. TACHRIFT présente ensuite le rapport d'activité.

M. LESNE demande comment se font les interventions dans les écoles primaires des collectivités membres.

H. TACHRIFT indique que ce travail est réalisé en lien avec l'Inspection d'Académie et que l'ensemble des écoles primaires reçoivent un mail pour présenter ce projet et leur proposer d'y participer. In finé, en fonction de leur projet pédagogique, ce sont les enseignants qui choisissent ou non de participer à cette action.

En l'absence d'autres remarques, N. GARCIA propose de passer au vote.

La délibération n°3 donnant acte au Président de la présentation du rapport d'activité 2021 est votée à l'unanimité.

Dossiers techniques

Travaux sur les forages publics et privés

N. GARCIA rappelle que les puits et forages mal réalisés ou abandonnés constituent des vecteurs potentiels de transfert de pollution vers les nappes. Chaque année, le Syndicat Mixte prévoit un programme de travaux sur les puits et forages en priorisant les secteurs prioritaires : périmètre de protection de captage AEP, Aire d'alimentation de captage AEP, Zone de sauvegarde, bordure côtière etc.

Pour l'année 2022, il est prévu une enveloppe de 20 000 € H.T. pour cette action qui est aidée entre 50% et 70% par l'Agence de l'Eau.

6 puits et forages sont déjà identifiés.

H. TACHRIFT précise rapidement l'objet de cette action réalisée annuellement.

En l'absence d'autres remarques, N. GARCIA propose de passer au vote.

La délibération n°5 relatives à la réalisation de travaux de rebouchage et mise aux normes est votée à l'unanimité.

Education aux nappes dans les écoles primaires

N GARCIA rappelle que chaque année depuis 2012, le Syndicat Mixte réalise une action spécifique dans les écoles primaires en lien avec l'Inspection d'Académie, comme cela a été exposé lors de la présentation du rapport d'activité. Il est proposé de reconduire cette action pour l'année 2022-23, avec là encore, 10 classes sélectionnées sur la plaine du Roussillon.

Le coût de cette action est estimé à 18 000 € et est susceptible d'être aidé à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau.

La délibération n°6 relatives à la réalisation d'une action de sensibilisation aux nappes dans les écoles primaires pour l'année scolaire 2022-23

Réalisation du nouveau site Internet du Syndicat Mixte

N GARCIA indique que le site internet du Syndicat Mixte a 10 ans et qu'il est devenu peu pratique pour les utilisateurs et les administrateurs. S'agissant d'un outil primordial pour l'information et la sensibilisation (un des quatre objet du Syndicat Mixte), il est proposé d'en réaliser un nouveau.

Il précise que le cout de cette action est estimé inférieur à 10 000 €.

En l'absence d'autres remarques, N. GARCIA propose de passer au vote.

La délibération n°7 relatives à la réalisation d'un nouveau site internet pour le syndicat Mixte est adoptée à l'unanimité.

16h45: N. GARCIA indique que l'ordre du jour est épuisé. Il demande à l'assemblée s'il y a des questions diverses. En leur absence, il clôt la séance.

**Le Président du Syndicat Mixte
pour la protection et la gestion des nappes souterraines
de la plaine du Roussillon**


Nicolas GARCIA